

COLLECTION "LU POUR VOUS"

n°58 - juillet 2026

Guerre et paix à l'âge écologique

Synthèse du livre *Vers l'écologie de guerre.*
Une histoire environnementale de la paix
de Pierre Charbonnier

leDoTank

en partenariat avec



Synthèse rédigée par **Raphaël GIALDINI**,

ENS Paris-Saclay, à partir de :



Pierre Charbonnier – *Vers l'écologie de guerre. Une histoire environnementale de la paix* – Éditions La Découverte – 2024

Pierre Charbonnier est philosophe, chargé de recherche au CNRS, auteur de plusieurs essais remarquables sur la question écologique, parmi lesquels *Abondance et liberté*, *Culture écologique* et *Vers l'écologie de guerre*. Il est codirecteur du fonds Latour à Sciences Po et membre du conseil scientifique de la revue GREEN.

La collection "Lu pour vous"

La collection "Lu pour vous" propose des synthèses de travaux académiques qui font référence sur des questions liées à la Responsabilité Sociale, Sociétale et environnementale des Entreprises (RSE).

Chaque thématique a vocation à être abordée par des auteurs ayant des opinions contrastées.

Ces notes de synthèse ne présentent pas un avis du DoTank et n'engagent pas sa responsabilité quant aux points de vue exprimés : elles n'ont d'autre ambition que de mettre à la disposition du lecteur des ressources pour sa réflexion et de lui donner envie d'aller plus loin dans la découverte des ouvrages et de leurs auteurs.

Guerre et paix à l'âge écologique

Avant-propos

En mettant à nu la dépendance gazière de l'Europe vis-à-vis d'une puissance autoritaire comme la Russie de Vladimir Poutine, la récente guerre en Ukraine a fait de l'écologisation de nos modes de production une question non seulement économique mais également militaire. Il se pourrait bien qu'au-delà de l'amour des animaux, de la rénovation thermique des bâtiments ou de la mise en place de transports durables, l'écologie ait également à voir avec nos manières de faire la guerre ou la paix.

Dans son récent ouvrage, *Vers l'écologie de guerre. Une histoire environnementale de la paix*, Pierre Charbonnier prend toute la mesure de cette militarisation de la question écologique et présente la paix post-1945, souvent décrite comme une victoire humaniste et démocratique, comme reposant en réalité sur une architecture matérielle fondée sur l'abondance énergétique fossile, qui a masqué une violence systémique et lente envers les écosystèmes ; cette paix, dite « paix fossile », a conjuré la guerre interétatique tout en consolidant un ordre productiviste mondial incapable de respecter les limites planétaires. Plus encore, l'écologie politique libérale, construite sur les principes de coopération, de marché et de consensus, s'est révélée impuissante à infléchir les logiques de puissance qui gouvernent la transition ; en refusant d'entrer dans le langage stratégique des États, elle a laissé la diplomatie climatique dériver vers une forme de gestion technocratique des externalités, déconnectée des véritables leviers matériels du pouvoir. Face à cette impasse, Charbonnier propose une rupture conceptuelle majeure avec l'universalisme pacifiste en défendant un « réalisme écologique » qui assume la conflictualité géopolitique comme moteur de la transition, en reconnaissant que la lutte contre le dérèglement climatique implique la

constitution de coalitions post-fossiles capables d'affronter les intérêts enracinés dans l'ordre fossile mondial. Toutefois, cette « écologie de guerre », entendue comme une mobilisation collective sous contrainte énergétique et stratégique, ne peut réussir sans un second pilier indissociable : la justice climatique, entendue non comme principe moral abstrait, mais comme condition politique pour intégrer les pays du Sud dans une architecture post-fossile équitable et durable — sans quoi la transition resterait une guerre climatique déguisée.

Introduction générale : renverser le lien entre paix et catastrophe écologique

Dès l'ouverture de l'ouvrage, Pierre Charbonnier déploie une hypothèse à contre-courant : « la seule chose plus dangereuse que la guerre pour la nature et le climat, c'est la paix ». Cette formule inaugurale invite à reconsidérer la période dite pacifique d'après 1945, non plus comme un moment d'apaisement propice au progrès humain, mais comme une « matrice de croissance illimitée » fondée sur l'exploitation énergétique, la dépolitisation du lien à la nature, et l'articulation entre capitalisme fossile et légitimité démocratique.

Charbonnier inscrit son analyse dans une tradition critique de la modernité, qui va de Horkheimer à Latour, mais il la renouvelle en injectant une lecture géopolitique dans l'analyse écologique. Ce n'est pas seulement la production capitaliste qui est en cause, mais la structure même de la paix moderne, devenue selon lui un vecteur d'accroissement des pressions environnementales. Cette lecture fait écho au dilemme de la sécurité dans les relations internationales, selon lequel toute tentative de protection d'un acteur accroît en réalité l'insécurité globale. Appliqué au climat, ce dilemme se traduit par des stratégies de décarbonation qui, si elles sont nationalement protectrices, peuvent avoir des conséquences déstabilisatrices ailleurs.

Le projet du livre est d'articuler une « histoire environnementale de la paix » : comment l'idéologie et l'infrastructure de la paix ont reposé sur la mobilisation croissante des énergies fossiles, au service d'une stabilité politique qui neutralise les conflits sans remettre en cause la domination sur la nature. Dans cette perspective, la crise climatique apparaît comme la manifestation d'un dérèglement du système international lui-même. L'une des contributions centrales est alors de montrer que la « soutenable » économie de paix d'après-guerre était adossée à une intensification inédite des consommations énergétiques fossiles. Elle a assuré la stabilité politique en liant coopération, croissance et pacification de la nature, via une abstraction technique de celle-ci hors du champ des conflits.

Mais dans un monde où les crises énergétiques, climatiques et géopolitiques s'imbriquent, la paix ne peut plus être pensée comme un régime d'abondance. Il faut passer à une « écologie de guerre », non pas au sens d'un retour à la conflictualité ouverte, mais d'une prise en compte de la sécurité comme cadre structurant de l'action écologique. Ce concept désigne le moment où soutenabilité et sécurité ne s'opposent plus, mais convergent stratégiquement dans les discours et les dispositifs. Charbonnier met ici en tension les catégories classiques de la pensée politique moderne : la paix, autrefois perçue comme régulateur de la violence, devient elle-même un opérateur de destruction diffuse.

1.

Genèse d'une hypothèse : la paix comme piège fossile

Quand l'énergie devient vecteur de pacification

Le début de l'ouvrage souligne que cette alliance entre paix et développement productiviste a donné lieu à une forme singulière de pacifisme énergétique. Après 1945, les puissances occidentales ont conçu l'approvisionnement énergétique comme un levier de stabilisation. L'accès libre aux ressources, l'encadrement technocratique de l'économie (Keynes), et même les interventions militaires, ont été justifiés au nom de la sécurité et de la stabilité globale.

Dans cette logique, la prospérité est devenue un dérivatif à la tentation de la guerre. L'auteur cite l'idée selon laquelle il fallait garantir à chaque nation une « marge de manœuvre matérielle » suffisante pour éviter qu'elle ne se sente à l'étroit dans ses frontières. Le pétrole n'a pas seulement été un motif de conflit, mais un pilier de l'équilibre mondial : c'est son usage massif qui aurait, selon l'auteur, retardé ou amorti l'émergence de nouveaux affrontements directs entre puissances.

Cependant, cette stabilisation pacifiste repose sur un usage aveugle de la planète comme stock infini. L'ordre qui en résulte est un piège systémique, une dépendance à la productivité illimitée que Charbonnier qualifie de *lock-in fossile*. Le climat devient alors la variable d'ajustement d'un régime international conçu pour conjurer le conflit, non pour respecter les limites planétaires.

Héritages empoisonnés : la paix, la violence lente et l'impuissance climatique

Charbonnier développe ensuite l'idée que la violence de la paix est d'un autre ordre que celle des guerres. Il la qualifie de « violence lente », cumulative, dont les effets sont différés mais systématiques. Cette violence est d'autant plus problématique qu'elle se revendique du bien – la paix, la croissance, l'émancipation – et que ses mécanismes sont insidieux, intégrés dans les institutions les plus légitimes du monde contemporain.

L'auteur rappelle également que cette paix énergétique fut portée par une idéologie morale forte, héritée de la réaction au totalitarisme. Ce qu'il appelle le libéralisme de la peur (selon Judith Shklar) a conduit à légitimer un ordre fondé sur la prudence, le moindre mal et le rejet de toute politisation de la terre. L'écologie, en contestant ce pacte, se heurte donc à un tabou fondateur : elle menace le socle même de la sécurité post-1945.

En filigrane, l'auteur esquisse une critique de l'impuissance écologique : incapable jusqu'à présent d'articuler un langage géopolitique convaincant, le mouvement environnementaliste est resté prisonnier d'une posture morale, là où les logiques de puissance continuent de structurer le réel. La transition énergétique, tant vantée, reste subordonnée à la reproduction d'un ordre matériel né de la guerre et pérennisé par la peur du retour de celle-ci.

Cette conceptualisation jette les bases de ce que Charbonnier appelle l'écologie de guerre, c'est-à-dire une politique environnementale qui accepte d'entrer dans les termes de la puissance, de la sécurité et des rapports de force. Il s'agit de penser la crise climatique non pas comme un défaut de morale ou de technique, mais comme l'effet pervers d'un ordre pacificateur fondé sur l'abondance destructrice.

Il commence ainsi une interrogation : comment le projet d'émancipation fondé sur la paix, la consommation et la coopération technique a-t-il conduit à une impasse climatique ? Il s'agit de comprendre comment un idéal légitime a pu produire, par ses propres moyens, des menaces nouvelles et rendues invisibles par leur enracinement dans l'ordre pacifique lui-même. L'intuition est forte : les sociétés modernes ont transféré la logique militaire dans les infrastructures, dans une forme de gouvernance par les flux et l'énergie, rendant toute critique de l'ordre mondial suspecte d'irrationalité ou de violence potentielle.

2.

L'ordre fossile comme fondement stratégique de la paix

Construire la paix par l'organisation du monde

L'une des thèses fondamentales de *Vers l'écologie de guerre* est que la paix, loin d'être un état naturel ou une simple absence de conflit, constitue une forme active d'organisation du monde. Elle est pensée comme un système d'institutions, de dispositifs techniques et de régulations globales destiné à contenir les effets destructeurs de la souveraineté et à limiter la conflictualité inhérente à la condition humaine. Ce projet politique repose sur une articulation étroite entre paix, prospérité et maîtrise du territoire. Il ne s'agit pas de supprimer la violence par la seule force du droit ou de la morale, mais de désamorcer ses causes structurelles en élargissant la marge de manœuvre matérielle des États, en assurant leur sécurité énergétique, et en organisant leur interdépendance.

L'un des principes directeurs de cette architecture est que la stabilité internationale dépend d'un monde physique suffisamment lisse, sécurisé et fluide. Cela suppose de transformer les milieux, de réguler les ressources, de canaliser les flux de marchandises, d'informations et d'énergie. La nature devient ainsi un objet de gouvernement : pour garantir la paix, il faut domestiquer l'imprévisibilité du monde, le rendre plus maniable, plus prévisible, plus propice à la coopération. Dans cette configuration, les instruments de la paix – droit international, commerce, planification industrielle, technoscience – ne sont pas des fins en soi, mais des leviers pour modeler un environnement stable.

Cette pacification du monde repose sur un imaginaire productiviste : la rareté est considérée comme une source de conflits, et la production comme une réponse rationnelle à la guerre. En augmentant les capacités disponibles, on prétend réduire la compétition entre États, désamorcer les revendications territoriales, et rendre la guerre économiquement irrationnelle. Ainsi se constitue un projet de paix par la croissance,

par l'abondance, par l'organisation matérielle des interdépendances. La souveraineté se réorganise autour de la maîtrise des ressources et de la capacité à maintenir un niveau minimal de prospérité intérieure, condition de la stabilité politique.

Mais ce modèle pacificateur s'avère profondément ambivalent. En cherchant à conjurer la violence entre les hommes, il a déplacé cette violence vers les milieux naturels. L'énergie mobilisée pour assurer la sécurité des sociétés humaines a transformé la planète en profondeur, déstabilisé les équilibres écologiques et généré une vulnérabilité systémique. La paix moderne n'a pas éradiqué la guerre ; elle l'a reconvertie en un rapport de domination différée à l'égard de la Terre. Le changement climatique en est la manifestation ultime : il résulte moins de la guerre que de l'effort de la conjurer à travers un modèle de développement écologiquement insoutenable. C'est ici que la pensée de Charbonnier rompt avec les utopies pacifistes : il ne s'agit pas de moraliser les relations internationales, mais de reconfigurer les conditions matérielles de la paix dans un monde désormais contraint.

Ressources, souveraineté et utopie post-impériale

La diffusion mondiale de ce modèle pacificateur s'opère dans un contexte de sortie de guerre et de décolonisation, où l'ordre productif occidental se projette à l'échelle globale. Dans ce mouvement, l'exploitation des ressources naturelles devient un enjeu central de souveraineté. Pour les États nouvellement indépendants, la maîtrise des ressources énergétiques ou agricoles est à la fois un levier d'émancipation politique et un outil de rattrapage économique. Le productivisme fossile, loin d'être une simple imitation du modèle occidental, est perçu comme une condition de la stabilité intérieure, de l'indépendance politique et de la reconnaissance géopolitique.

Ce choix stratégique s'inscrit dans une double dynamique. D'un côté, il prolonge les revendications anticoloniales en affirmant un droit à la mise en valeur nationale des ressources. De l'autre, il inscrit les jeunes États dans une dépendance accrue aux marchés mondiaux, aux chaînes logistiques globales, et aux technologies importées du Nord. Ce paradoxe – où l'extraction sert à la fois la souveraineté et la dépendance – façonne durablement les trajectoires politiques du Sud

global. Il contribue à expliquer pourquoi les injonctions contemporaines à la transition écologique sont souvent perçues comme néocoloniales : elles semblent occulter le fait que l'accès aux énergies fossiles a constitué, pour de nombreuses sociétés, le seul chemin possible vers une forme de développement.

Ce différentiel historique structure aujourd'hui les tensions autour de la justice climatique. Le développement, dans une grande partie du monde, n'est pas un luxe mais une nécessité sécuritaire. Il s'agit d'assurer l'ordre intérieur, de stabiliser des États fragiles, de répondre à des aspirations sociales massives. Dès lors, toute stratégie climatique globale qui n'intègre pas ce legs historique est vouée à l'échec. Les demandes de justice exprimées par les pays du Sud ne sont pas seulement morales : elles sont stratégiques. Elles exigent la reconnaissance d'un droit différencié à la transition, fondé sur l'histoire des inégalités énergétiques et matérielles.

C'est dans ce contexte que Charbonnier propose un renversement conceptuel : il ne s'agit plus de penser la souveraineté comme captation de ressources, mais comme entretien de l'habitabilité. La véritable prise, dans un monde fini, n'est plus la conquête, mais la préservation. Cela suppose un changement profond de paradigme : la souveraineté devient une responsabilité écologique, et non plus une logique d'exploitation. Mais cette reconfiguration ne va pas de soi : elle fait surgir de nouvelles questions politiques, notamment celle des acteurs de cet entretien, et de la répartition équitable de ses coûts et bénéfices. Qui assumera la charge de la préservation des milieux ? Comment répartir les efforts entre les sociétés historiquement émettrices et celles qui disposent des puits naturels ? C'est toute l'architecture du futur « nomos de la Terre » qui est ici en jeu, entre finitude écologique et pluralité géopolitique.

Paix de carbone, rationalité stratégique et limites de l'universalisme

La stabilisation de l'ordre international au XX^e siècle repose sur une autre innovation politique décisive : la constitution d'un compromis énergétique entre croissance, sécurité et paix. Ce que Charbonnier nomme la paix de carbone désigne ce moment où les hydrocarbures – charbon, pétrole, gaz – deviennent les garants de la stabilité géopolitique. Loin de se réduire à des ressources économiques, ils deviennent des

instruments politiques. Le Plan Marshall, la construction européenne, l'expansion des infrastructures industrielles et agricoles : tous ces dispositifs visent à conjurer la misère, à éviter le retour du totalitarisme, à assurer une paix durable.

L'énergie fossile remplit ici une triple fonction. Elle soutient la reconstruction matérielle, renforce la souveraineté économique, et rend la guerre « matériellement impossible » par l'interdépendance énergétique. Le compromis qui se forme à ce moment est tacite mais structurant : la stabilité politique contre la croissance, la croissance contre la dépendance aux énergies fossiles. Ce modèle est d'autant plus efficace qu'il se matérialise dans des infrastructures durables – ports, raffineries, centrales, routes, systèmes agricoles – qui rendent tout changement ultérieur extrêmement complexe. C'est ce que l'on désigne aujourd'hui par *carbon lock-in* : un verrouillage technologique, économique et institutionnel du système énergétique.

Ce verrouillage est renforcé par une troisième dynamique analysée par Charbonnier : la gouvernance technocratique des risques. Inspirée du paradigme nucléaire, cette rationalité stratégique applique au climat les méthodes de la dissuasion, de la modélisation, et de la gestion différée. Le changement climatique devient une menace externalisée, mesurable, gérable à moyen terme. C'est cette écologie Strangelove – en référence au film de Kubrick – qui a dominé la diplomatie climatique pendant plusieurs décennies : un mélange de calcul probabiliste, d'optimisme technologique et de négociation sans rupture.

Mais cette approche se heurte aujourd'hui à ses propres limites. Elle ne permet ni de mobiliser les sociétés, ni d'imposer des transformations structurelles. Elle repousse les décisions, tout en accentuant la vulnérabilité des plus fragiles. Elle évite le conflit frontal, mais au prix d'un désarmement face à l'accélération des catastrophes. Elle entretient l'illusion d'une transition sans politique, d'un changement sans conflictualité, d'un monde post-fossile sans recomposition des rapports de force.

Or, ce sont précisément ces rapports de force que le changement climatique remet au cœur du jeu politique. Car il ne s'agit pas seulement de remplacer une énergie par une autre, mais de refonder les conditions

de la paix dans un monde fini. Cela implique de dépasser les catégories du XX^e siècle – croissance, développement, stabilité – pour inventer une nouvelle architecture de la coexistence humaine. Une architecture qui ne repose plus sur l’abondance, mais sur la soutenabilité ; qui ne promet plus l’élévation illimitée des capacités, mais la préservation des milieux ; qui accepte enfin de penser la paix comme un projet politique exigeant, conflictuel, et enraciné dans la reconnaissance de la pluralité des trajectoires historiques.

3.

Échec de la diplomatie environnementale et blocage multilatéral

Une double impasse : diplomatie climatique et dépendance fossile

L'analyse de la diplomatie environnementale s'ouvre sur un paradoxe historique fondamental : entre 1990 et 2020, la gouvernance climatique mondiale (GCM) a émergé comme réponse institutionnelle à la crise climatique, avec la création de la CCNUCC, du GIEC et des COP. Ce cadre diplomatique entendait intégrer les limites planétaires dans la prise de décision étatique. Pourtant, cette montée en puissance normative s'est déroulée en parallèle d'un approfondissement des dépendances énergétiques fossiles. La guerre du Golfe a recentré l'approvisionnement en pétrole dans les priorités géostratégiques, tandis que les hydrocarbures non conventionnels (gaz de schiste) ont restauré l'autonomie énergétique des États-Unis. En Europe, la mise en place du gazoduc Nord Stream symbolise un projet de pacification fondé sur une interdépendance fossile avec la Russie. En Chine, l'industrialisation massive a fait du pays l'« usine du monde », alimentée au charbon.

Ainsi, au moment même où les alertes climatiques structuraient un récit de péril global, la matérialité des choix géopolitiques s'enracinait plus profondément dans les énergies fossiles. Ce découplage entre normes diplomatiques et logiques énergétiques explique l'échec d'une véritable transformation. La GCM n'a jamais été conçue pour remettre en cause les conditions matérielles de la puissance. Les principes de responsabilité différenciée ont bien été reconnus, mais sans toucher aux infrastructures énergétiques ni aux hiérarchies mondiales d'accès à l'énergie. À ce titre, la gouvernance climatique est restée une architecture abstraite, sans prise réelle sur le cœur géopolitique de la crise : la souveraineté énergétique.

Faiblesses structurelles de l'environnementalisme international

Charbonnier interroge ensuite les fondements historiques et philosophiques de la diplomatie environnementale. D'un côté, un internationalisme vert humaniste s'incarne dans la figure de Julian Huxley et l'Unesco d'après-guerre. Il promeut l'unité biologique du vivant, la coopération scientifique, et un ordre mondial régulé par les savants et la culture, mais sans remettre en cause la modernisation technique ni les infrastructures de puissance. De l'autre, un écologisme pacifiste apparaît dans les années 1960–70, fortement influencé par les luttes anti-nucléaires, la non-violence et la critique des superpuissances militarisées. Greenpeace en incarne l'exemple, combinant lutte contre la guerre froide et protection des grands équilibres naturels. Toutefois, ces mouvements restent ambigus quant à la question de l'État : soit ils l'écartent au nom du local et du transnational, soit ils le tiennent pour un agent de destruction.

À l'opposé, la pensée de Garrett Hardin incarne une écologie tragique : refus de la coopération globale, promotion d'un souverainisme fermé, justification d'une éthique de l'exclusion sur la base de la survie écologique. Son concept de « canot de sauvetage » érige la souveraineté nationale comme dernière barrière face à la rareté, réactivant la logique malthusienne. Dans ce paradigme, la Terre est trop petite pour satisfaire les revendications universelles, et le conflit géopolitique devient l'horizon naturel de l'humanité. Hardin et Huxley, bien que très différents, se rejoignent dans une vision non opérationnelle d'une gouvernance écologique sérieuse. L'un nie la coopération possible, l'autre la rend utopique.

Résultat : ni le courant libéral ni le courant tragique ne parvient à construire une théorie cohérente de l'écologie comme puissance politique. L'environnementalisme classique échoue à concevoir les conditions matérielles — infrastructures, ressources, souverainetés — d'un ordre mondial écologiquement viable.

Critique de la grammaire libérale de l'environnementalisme

Enfin, Charbonnier décrit comment la gouvernance climatique a été absorbée dans une grammaire libérale fondée sur les marchés, la souveraineté nationale et le consensus interétatique. Le protocole de Kyoto marque la consécration de cette approche : il marchandise le carbone à travers les permis d'émission, sans contraindre les États sur leurs trajectoires industrielles. Le marché devient l'instrument supposé universel de la coordination climatique. Cette architecture permet de préserver la souveraineté tout en affichant une façade d'action.

Cette économie du climat est théorisée notamment par William Nordhaus, qui transforme la crise climatique en un problème de calcul optimisé à travers les modèles coûts-bénéfices. La stratégie consiste à intégrer les risques climatiques dans la logique de marché, sans changer les structures fondamentales. Mais cette rationalisation masque une vérité plus profonde : l'équilibre international repose sur la stabilité des flux fossiles, et toute bifurcation impliquerait une reconfiguration radicale des rapports de puissance.

La COP28 à Dubaï (2023) révèle les limites de ce modèle. Sous couvert de réduction des émissions « unabated » (non compensées), le texte final laisse intact le cœur du problème : la production et la rente fossile. L'OPEP retourne les arguments de justice climatique pour défendre les intérêts des pays producteurs du Sud. De même, le Brésil de Bolsonaro refuse la vision de l'Amazonie comme bien commun mondial, au nom de la souveraineté nationale. La contradiction est claire : la gouvernance climatique mondiale (GCM) n'a pas les moyens institutionnels ni philosophiques de dépasser le dilemme entre soutenabilité planétaire et sécurité nationale.

Charbonnier montre enfin que l'environnementalisme libéral a su intégrer l'écologie sans en faire un levier de transformation. En créant un système de gestion des externalités climatiques sans toucher aux rapports de force énergétiques, il a rendu possible une « écologie de paix » aux effets très limités. Mais cette paix est en crise : les déséquilibres créés par la dépendance fossile, aujourd'hui contestée, font réémerger la conflictualité. Il existerait une tension stratégique : continuer à ignorer la dimension géopolitique de la transition, ou admettre qu'une écologie de guerre, c'est-à-dire conflictuelle et distributive, devient inévitable.

4.

Le retour de la puissance – vers une écologie de guerre

Le réalisme écologique : rupture stratégique avec l'universalisme pacifiste

La fin de l'ouvrage repose sur une proposition politique : penser la transition écologique dans le cadre d'un réalisme écologique, c'est-à-dire une logique géopolitique où les rapports de force, les intérêts stratégiques et la sécurité deviennent les moteurs principaux des engagements climatiques. Cette approche rompt avec les narrations idéalistes antérieures – coopération multilatérale, éthique intergénérationnelle, justice abstraite – pour ancrer la décarbonation dans la rivalité entre puissances et la volonté de stabilisation internationale.

Charbonnier montre que les politiques climatiques entrent dans un nouveau cycle historique au tournant des années 2020. La question n'est plus simplement : faut-il protéger le climat ? mais : comment construire un rapport de puissance stable à travers une économie post-fossile ? Les énergies fossiles, historiquement perçues comme leviers de prospérité, deviennent des armes dans le double sens de sécurisation et de destruction. Le désarmement fossile devient ainsi une question stratégique et non plus morale.

Cette nouvelle donne transforme l'ordre mondial. Le paradigme de la diplomatie environnementale laisse place à un espace de rivalité régulée, où chaque État s'engage dans la transition non par altruisme, mais pour capter les bénéfices économiques, affirmer son autonomie énergétique, et projeter sa puissance dans un monde instable. Le réalisme écologique est alors défini comme cette capacité à articuler intérêt national et contrainte climatique. Cette vision impose une redéfinition radicale des alliances, des modèles de développement et des structures de pouvoir. Le climat devient un levier de réorganisation mondiale, non une simple cause humanitaire.

La Chine comme laboratoire d'un Léviathan climatique

Charbonnier consacre une part majeure de cette analyse du réalisme écologique à l'exemple chinois, présenté comme sa première expérience tangible à grande échelle. L'annonce de Xi Jinping en 2020 d'un pic d'émissions en 2030 et d'une neutralité carbone en 2060 n'est pas un geste moral, mais un acte stratégique. La Chine ne renonce pas à sa puissance ; elle modifie ses infrastructures matérielles pour faire reposer sa domination sur les nouvelles chaînes de valeur de l'après-fossile.

Ce geste constitue une rupture historique : une puissance du Sud global, jadis marginalisée par l'ordre énergétique, revendique une position centrale dans le nouvel équilibre climatique mondial. Charbonnier insiste sur le double statut de la Chine : héritière des revendications de justice climatique du Sud (droit au développement), mais aussi puissance industrielle capable d'orienter les trajectoires énergétiques globales.

Il en résulte une configuration paradoxale : la transformation climatique devient une démonstration de puissance. La Chine anticipe les futurs rapports de force, investit dans les technologies décarbonées, renforce sa légitimité internationale, tout en conservant un appareil productif autoritaire et extractif. Ce "Léviathan climatique" ne fait pas disparaître les conflits, mais il en modifie les terrains : le pouvoir se mesure désormais en gigawatts, en infrastructures vertes, en contrôle sur les minerais critiques.

La transition mondiale ne sera pas guidée par l'exemplarité du Nord, mais par l'influence stratégique d'acteurs hybrides comme la Chine, où se mêlent post-colonialisme, autoritarisme et innovation technopolitique.

L'écologie de guerre : vers une mobilisation énergétique et sociale sous contrainte

Enfin, Charbonnier explore la notion d'écologie de guerre, qu'il définit comme un paradigme d'action collective fondé sur la contrainte géopolitique et la nécessité de sacrifice. L'exemple de la guerre en Ukraine est central : en 2022, l'Union européenne relie explicitement

sobriété énergétique et résistance stratégique. La modération devient non plus une valeur morale, mais une arme géopolitique.

Ce déplacement sémantique redéfinit le rapport entre citoyens, États et énergie. Les comportements privés (chauffage, transports, consommation) deviennent des gestes de mobilisation indirecte, rattachés à une guerre d'influence contre un adversaire énergétique (la Russie). L'écologie de guerre est donc l'assimilation de la transition énergétique à un effort collectif comparable à celui d'une économie de guerre : elle exige sacrifices, discipline, légitimation politique.

Mais cette écologie de guerre est ambivalente. Elle peut catalyser une réinvention civique (comme après 1945 avec le Welfare State), ou bien échouer à créer un consensus durable si elle se limite à une logique punitive. Charbonnier évoque aussi les dérives possibles : justification de l'armement dans la finance verte, retour du militarisme économique, ou renforcement des inégalités si la transition est imposée sans redistribution.

Il conclut sur la nécessité d'un désarmement fossile coordonné, sur le modèle d'un traité international de non-prolifération. Sans cela, le réalisme climatique pourrait rester une rhétorique cynique, incapable d'enclencher un nouvel ordre soutenable et juste.

Seule une écologie stratégique et redistributive – assumant les rapports de force tout en les orientant vers une transformation matérielle équitable – peut éviter que la transition ne se résume à un conflit de puissances déguisé.

Vers une paix post-fossile : réalisme écologique, conflictualité stratégique et impératif de justice

Dans sa conclusion, Pierre Charbonnier veut montrer le socle de ce qu'il nomme la paix fossile, une paix mondiale construite depuis 1945 sur la généralisation des infrastructures énergétiques fossiles. Ces ressources, en permettant une croissance sans guerre de conquête, ont servi de soupape aux tensions territoriales, stabilisant les relations internationales en soutenant à la fois la souveraineté étatique, l'interdépendance commerciale, et la productivité économique. Pourtant, cette architecture

de stabilité était profondément ambivalente : elle contenait en germe les asymétries Nord-Sud, la militarisation des approvisionnements, et les prémices de la crise écologique actuelle. Ce compromis énergétique a donné lieu à un ordre pacifié en apparence, mais écologiquement destructeur, reproduisant les inégalités structurelles tout en conditionnant les trajectoires de développement à l'abondance matérielle. À mesure que l'instabilité climatique s'accroît, les fonctions pacificatrices des énergies fossiles se transforment en facteurs de risque. La paix fossile, en promettant la sécurité immédiate au prix d'un dérèglement planétaire futur, apparaît aujourd'hui comme une impasse stratégique. Dès lors, la neutralisation des conflits par le pétrole ou le gaz n'est plus possible : il faut réinventer les conditions matérielles de la paix sans reproduire les logiques extractivistes et expansionnistes qui en ont historiquement assuré la stabilité.

C'est dans cette brèche que Charbonnier introduit la notion d'écologie de guerre, non comme une militarisation de l'écologie, mais comme une réponse réaliste à l'échec du libéralisme environnemental. Face à l'inertie des gouvernances consensuelles, il plaide pour une stratégie assumant les conflits comme moteurs du changement, en identifiant clairement les adversaires du climat — puissances fossiles, industries extractives, intérêts enracinés dans l'ancien ordre — et en outillant politiquement les forces de la transition. Cette écologie stratégique ne cherche pas à supprimer la puissance mais à la refonder sur de nouveaux appuis techniques et écologiques : efficacité, sobriété, substitution. Elle assume le clivage géopolitique entre des coalitions postfossiles, susceptibles d'assurer la paix climatique, et des acteurs récalcitrants décidés à exploiter les hydrocarbures jusqu'au bout. Dans cette logique, l'écologie devient un instrument de sécurité collective, mobilisable au même titre que les moyens économiques ou juridiques. Ce tournant n'est pas exempt de risques : il soulève des inquiétudes sur une possible dérive sécuritaire ou une récupération capitaliste. Mais Charbonnier insiste sur la nécessité de dépasser les impasses du pacifisme idéal : à défaut d'une écologie stratégique, les décisions resteront sans effet, et la paix elle-même — déjà minée par les déséquilibres écologiques — sera illusoire.

La condition de succès de cette écologie de guerre repose toutefois sur un second pilier indissociable : la justice climatique. Le réalisme géopolitique ne suffit pas à faire advenir une transition globale ; il doit s'articuler à une redistribution des bénéfices et des risques de la transition, notamment à destination des pays du Sud global, encore largement tributaires du développement fossile. Sans cette alliance, aucune coalition post-fossile ne pourra prétendre à la légitimité nécessaire pour refonder l'ordre mondial. Charbonnier rejette ici l'idée que l'écologie de guerre serait un masque du capitalisme vert : elle suppose des choix antiéconomiques (fermetures de secteurs rentables, démarchandisation énergétique, investissements non profitables dans l'adaptation), qui relèvent de la puissance publique. Ce n'est donc pas une écologie du marché, mais une écologie pilotée, orientée vers la soutenabilité et l'émancipation. La seule paix crédible aujourd'hui serait celle qui articule un réalisme écologique assumant le conflit nécessaire contre les puissances fossiles, et un principe de justice construisant les bases d'un développement soutenable partagé. La transition vers la paix post-fossile ne sera ni harmonieuse, ni linéaire — mais elle reste le seul horizon durable, à condition d'être déclenchée avant que le désordre ne devienne irréversible.

À propos

LeDoTank

LeDoTank est une association dont la vocation est de chercher à combler le déficit de connaissance et de compréhension de ce que sont les entreprises moyennes ; déficit qui touche tous les champs : gouvernance, RSE, financement, performance sociale, etc.

LeDoTank s'inscrit dans l'écosystème des entreprises moyennes en initiant des projets qui associent entrepreneurs, experts et chercheurs pour mieux identifier leurs enjeux propres et chercher à mettre en avant leur singularité afin de proposer des solutions adaptées. Il s'agit de contribuer au renouvellement de leurs pratiques et d'informer les décideurs des règles du jeu sur les spécificités de ces entreprises.

Pour progresser dans ces différentes voies, leDoTank peut compter sur ses partenaires : ce sont des entreprises ou des organisations consacrant des ressources – financières et/ou humaines – à la recherche de réponses concrètes aux enjeux sociétaux qui touchent leurs marchés ou leur environnement direct, mais aussi plus largement, l'intérêt commun.

Contact leDoTank

Lorraine HARRIS
Déléguée Générale
Lorraine@ledotank.com

Nexia S&A

Nexia S&A est un groupe de 500 professionnels, dont 48 associés, spécialisé en audit, expertise comptable et conseil de la direction financière.

Le groupe et ses équipes apportent à leurs clients, PME, ETI et grands groupes, des solutions créatrices de valeurs dans les domaines comptables, financiers et ESG et les accompagnent pour les mettre en œuvre.

Nexia S&A cultive ses valeurs d'esprit d'équipe, confiance et compétence, et fonde son indépendance sur une totale maîtrise de son capital par ses associés et salariés.

Le groupe poursuit une stratégie de croissance maîtrisée fondée sur la présence de ses associés et managers sur le terrain, une offre de services évolutive, la généralisation du digital, une dimension internationale et le développement de la RSE tant en interne qu'au service de ses clients.

Nexia S&A exprime sa responsabilité sociétale dans sa gouvernance et ses pratiques managériales, et est très heureux d'accompagner leDoTank dans sa mission.

Contact Nexia S&A

Olivier JURAMIE
Associé – Directeur Général
o.juramie@nexia-sa.fr

La collection "Lu pour vous"

- | | |
|---|--|
| n°1 : Les marchés à l'épreuve de la morale | n°25 : La 6 ^e extinction : Comment l'Homme détruit la vie |
| n°2 : La nouvelle question laïque. Choisir la République | n°26 : Le principe de solidarité |
| n°3 : Les relations marchandes face au don | n°27 : Le mythe du déficit. Vers une économie du peuple |
| n°4 : Économie utile pour des temps difficiles | n°28 : La logique de l'honneur. Gestion des entreprises et traditions nationales |
| n°5 : Peut-on penser une liberté sans abondance ? | n°29 : Représenter et gouverner. Une histoire de l'élection |
| n°6 : La loi de 1905 n'aura pas lieu. Histoire politique des séparations des Églises et de l'État (1902-1908) | n°30 : Exit, voice, loyalty. Défection et prise de parole |
| n°7 : La gouvernance par les nombres | n°31 : Les désordres du travail. Enquêtes sur le nouveau productivisme |
| n°8 : Le capital au XXI ^e siècle | n°32 : Une histoire des règles en Occident |
| n°9 : Refonder l'entreprise | n°33 : La fabrique du consommateur. Une histoire de la société marchande |
| n°10 : Les Marchands et le Temple | n°34 : La naissance du principe de précaution. Responsabilité de l'avenir et avenir de la responsabilité |
| n°11 : La société selon Friedrich Hayek | n°35 : Le travail pressé. Pour une écologie des temps du travail |
| n°12 : Humanité. Une histoire optimiste | n°36 : Penser les risques du progrès. Sociétés du risque et modernité réflexive |
| n°13 : Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie | n°37 : Le nouvel esprit du capitalisme |
| n°14 : Printemps silencieux | n°38 : Les besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme |
| n°15 : La crise de l'État-providence | n°39 : De l'inégalité parmi les sociétés. Essai sur l'homme et l'environnement dans l'histoire |
| n°16 : Enrichissement | n°40 : Peut-on faire de la nature un sujet de droit ? |
| n°17 : Terre-Patrie | |
| n°18 : Temps, économie et modernité | |
| n°19 : Les révoltes du ciel | |
| n°20 : La Voie pour l'avenir de l'humanité | |
| n°21 : L'État ou la violence maîtrisée | |
| n°22 : Le capitalisme d'héritiers. La crise française du travail | |
| n°23 : L'impossible automation | |
| n°24 : L'État consacré par le risque | |

- n°41 : La mort des sorcières et la mort de la nature
- n°42 : Le maniement des hommes. Essai sur la rationalité managériale
- n°43 : Contre-atlas de l'intelligence artificielle
- n°44 : Le travail. Une valeur en voie de disparition ?
- n°45 : Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX^e et XX^e siècles
- n°46 : Les métamorphoses du paternalisme. Histoire, dynamiques et actualité
- n°47 : L'État ou la lisibilité du monde
- n°48 : Rompre le silence du monde. Pour une écologie des sens et des relations
- n°49 : L'Âge du capitalisme de surveillance Les données, or noir du XXI^e siècle
- n°50 : Ni dieu ni IA. Une philosophie sceptique de l'intelligence artificielle
- n°51 : Conflits et résistances au travail
- n°52 : La Mystique de la croissance. Comment s'en libérer
- n°53 : Tétranormalisation : défis et dynamiques
- n°54 : La condition terrestre. Crise écologique et crise de la modernité
- n°55 : Échapper à la modernité
- n°56 : Le champignon de la fin du monde. Vivre dans les ruines du capitalisme
- n°57 : Les rythmes du labeur Enquête sur le temps de travail en Europe occidentale. XIV^e-XIX^e siècles
- n°58 : Guerre et paix à l'âge écologique